

Rencontre Entite et Ecopass

Suite à la demande de vérification ou de certification officielle, une rencontre avec le candidat concerné est, dans la mesure du possible, organisée. Ce premier contact permettra d'émettre un avis pertinent sur la recevabilité de la candidature.

L'objectif de cette rencontre est de préciser les points suivants :

- avoir une meilleure connaissance réciproque des personnes impliquées dans le processus de vérification,
- obtenir des informations générales sur le site et/ou ses activités,
- obtenir des informations sur la politique environnementale,
- connaître le contexte de la demande,
- effectuer une visite rapide du site et/ou des activités pour les visualiser,
- recueillir un certain nombre de documents. Si cette rencontre ne peut avoir lieu, les objectifs visés ci-dessus sont atteints par la communication à ECOPASS par le candidat des informations et documents nécessaires.